

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du lundi 02 octobre 2017

Etaient présents : Mmes FINK TEHERY, LABOURIER, PENAUD, RIOUBLANC, VADIC ainsi que, MM. BERNARD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, Absents : Mme PEREZ, Mrs CHEZEAU, SERRE

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1- Avenants ADS

Le conseil municipal vote l'instruction des Permis de Construire à la CDC CGS répartis au nombre d'habitants.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

2- Convention de mise à disposition par CGS d'un agent pour l'école

La convention a été renouvelée pour 1 an jusqu'à la fin de l'année scolaire avec 9h/semaine.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

3- Financement complémentaire du SDIS pour travaux des centres de secours

Le SDIS a demandé une participation supplémentaire à la commune de 1€/habitant pour la réparation des centres de secours et ce pendant 15 ans. (560 € en plus des 18 000€).

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

4- Avenants pour travaux supplémentaires à l'église (maçonnerie et peinture murale)

Le conseil municipal a voté les avenant en plus-value pour les travaux de restauration de la peinture (+ 1584,00€TTC) et les travaux de maçonnerie (plafond, voûte, pignon et joints : + 9423,04€TTC)

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

5- Régime indemnitaire

Le conseil municipal a voté le versement des primes à tous les employés communaux. Cette prime représentera un mois de salaire pour chacun (Coralie, Isabelle, Maryline et Thierry).

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

6- Mur chemin garage communal

Le conseil municipal a décidé de ne plus réaliser le mur de M. Paturaud et Mme Schwartz.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

7- Demande de participation à une extension d'alimentation électrique

Le conseil municipal a refusé la participation de la commune (10 200,00 €) à une extension d'alimentation électrique pour la famille Rambert.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

8- Contrat aidé

Le conseil municipal a obtenu une dérogation pour renouveler le contrat aidé de Martine Bouret au sein de l'école pour une durée de 1 an.

9- Questions diverses

Une nouvelle structure voit le jour au sein de la CDC CGS : le CODEV (Conseil de Développement) dans le but de favoriser la démocratie participative avec les acteurs sociaux, communaux,...et en ne comptant que des membres autres que les élus des communes de la CDC.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents